

# Réflexion et révision des masters de la Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

Fonds d'encouragement à l'enseignement



**Christophe Leys**

Doyen de la Faculté de Psychologie, des Sciences de  
l'Education et de Logopédie  
Promoteur du projet



**Master en Sciences psychologiques à finalité psychologie clinique et psychopathologie**  
**Master en Sciences psychologiques à finalité neuropsychologie et développement cognitif**  
**Master en Sciences psychologique à finalité psychologie sociale et interculturelle**  
**Master en Sciences psychologiques à finalité psychologie du travail, psychologie économique et des organisations**  
**Master en Sciences psychologiques à finalité approfondie**  
**Master en Sciences de l'Education à finalité spécialisée**  
**Master en Sciences de l'Education à finalité approfondie**  
**Master en Logopédie à finalité spécialisée**

Le projet de réforme des masters au sein de la Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de Logopédie est motivé par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation significative du nombre d'étudiants en premier et deuxième cycle. Cette augmentation a des implications importantes sur les pratiques d'encadrement et d'évaluation, en particulier pour les mémoires de master et les stages.

Plus précisément, [l'augmentation du nombre d'étudiants a nécessité une révision des pratiques d'encadrement des travaux préparatoires au mémoire de master et des mémoires eux-mêmes](#). Par exemple, chaque académique à temps plein se voit désormais attribuer jusqu'à 20 étudiants par an pour la supervision de mémoires. Cette charge de travail accrue a nécessité des ajustements, tels que la réduction de la durée des défenses de mémoire, la réduction de la longueur des travaux personnels de recherche et des mémoires, et l'intégration de séminaires d'aide aux étudiants.

[Pour faire face à ces défis, la faculté a déjà pris certaines mesures](#), telles que l'élargissement des possibilités de supervision des mémoires à des membres du corps scientifique, la réduction des jurys restreints, et la préparation d'une réforme de l'attribution des mémoires aux académiques grâce à une procédure automatique. Cependant, il est clair que ces mesures ne suffiront pas à long terme si le nombre d'étudiants continue d'augmenter de manière significative.

De plus, [la réforme des bacheliers a également eu des répercussions sur les stages proposés par la faculté](#). Les stages sont devenus plus transversaux, permettant la construction de connaissances et de compétences liées à la démarche scientifique. Cependant, cette évolution a également posé des défis en termes d'organisation et d'évaluation des stages, en particulier compte tenu du nombre limité de lieux de stage disponibles pour accueillir les étudiants. Une autre préoccupation majeure concerne les [changements légaux liés à l'agrément des psychologues cliniciens](#), qui exigent désormais un stage professionnel pratique de 1680 heures. Cela soulève des questions sur la disponibilité de suffisamment de lieux de stage, la formation des encadrants de stage, et d'autres aspects logistiques.

Pour faire face à ces défis, [le projet a pour objectif de mener une réflexion approfondie sur les contenus des stages, les modalités organisationnelles des stages, et les modalités d'évaluation et d'encadrement des travaux personnels de recherche et des mémoires](#). Cette réflexion devra tenir compte des besoins spécifiques de chaque programme de master, de l'analyse des publics étudiants, et du développement de nouvelles pratiques pédagogiques.

En fin de compte, le projet vise à [assurer une coordination efficace des programmes de master au sein de la faculté, à diversifier l'offre de formations, à mieux répondre aux aspirations professionnelles des enseignants et à garantir un enseignement de qualité](#) malgré les contraintes liées à l'augmentation du nombre d'étudiants.